

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
 DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

Date de la convocation
 03 avril 2018

Date d'affichage
 16 avril 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	1	1

Séance du 9 avril 2018

Le lundi 9 avril 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE (procuration donnée à Gérard CROZIER), Didier CHALAS (procuration donnée à Jean-Michel CHAGNON), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON).

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Chantal ANDRIES.

ELECTRIFICATION RURALE :

Raccordement collectif extérieur au réseau BT pour alimenter la MARPA, à la demande de la commune, par création de poste. Dissimulation des réseaux téléphoniques.

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification	
Raccordement collectif extérieur au réseau BT pour alimenter la MARPA, à la demande de la commune, par création de poste. Dissimulation des réseaux téléphoniques.	
Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil :	26 282,94 €
Dont frais de gestion : 1251,57 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED :	7 884,88 €
Participation communale :	18 398,06 €
Total HT des travaux de câblage : 1 968,73€	
Plan de financement prévisionnel :	964,68 €
<i>Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales</i> (49% x 1968,73 = 964,68€)	
Financements mobilisés par le SDED :	289,40 €
Participation communale :	675,28 €
MONTANT TOTAL DE LA PARTICIPATION COMMUNALE : 19 073,34 €	

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF.

ELECTRIFICATION RURALE :

Suite

Dissimulation des réseaux téléphoniques (MARPA)

D'APPROUVER le plan de financement ci-dessus détaillé. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.

D'INSCRIRE les crédits au Budget Principal 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Vote Pour : Gérard CROZIER en son nom et au nom de Louis QUAIRE, Jean-Michel CHAGNON en son nom et au nom de Didier CHALAS, Jocelyne CASTON en son nom et au nom de Marlène DE FROIDCOURT, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Christophe BURLING.

Vote Contre : Maryvonne CORNU-CHARRIER.

Se sont abstenu(e)s : Monique SEGUIN-MANCHON.

Le Conseil approuve à la majorité absolue.

Le Maire d'Alex,
Gérard CROZIER

